

La commune de Agon-Coutainville traite les données collectées pour le signalement des espèces nuisibles.

Ces informations sont recueillies pour les signalements et les interventions dans le cadre de l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité public.

Les catégories de données traitées sont

- Etat civil, Identité, Données d'identité
- Vie personnelle
- Information d'ordre économique et financier
- Autre type de données : nombre de pins

Le signalement des espèces nuisibles prévoit, sauf mention contraire, le recueil obligatoire des données qui sont nécessaires au traitement de la demande.

Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée.

Les personnes concernées sont :

- Toute personne effectuant un signalement

Destinataires des données

- Les agents de la collectivité
- Le prestataire conventionné

Durée de conservation

- Les données sont conservées 1 an, archivées durant 5 ans puis détruites.

Vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données.

Vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données

- par courriel : vosdroits.dpo[@]manchenumerique.fr
- par courrier : Manche Numérique – Service DPO  
235 Rue Joseph CUGNOT 50000 Saint-Lô.

Si vous estimez après nous avoir contacté que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL (CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 - Téléphone : 01.53.73.22.22 - [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr))